



Logements collectifs, St-Maurice

Les immeubles du quartier des Iles prennent place dans un jardin, structuré en plantations et surfaces diversifiées, traversé de cheminements piétons. Profitant des dégagements qu'offre l'implantation en quinconce, les immeubles présentent une taille optimale, deux appartements par étage, trois étages sur rez-de-chaussée. Tous les appartements s'ouvrent ainsi sur trois façades, sud, nord, est (respectivement ouest). La conception des appartements tire parti de cette triple orientation pour offrir un habitat baigné de lumière et de soleil. Respectant les règles logiques de la physique du bâtiment, les façades est, nord et ouest sont percées de fenêtres de bonne dimension, à l'échelle de la chambre, alors que la façade sud est entièrement vitrée. Tous les appartements bénéficient au sud d'un prolongement extérieur conséquent, sous forme d'une profonde terrasse, devenant véranda-jardin d'hiver en saison froide grâce au dispositif de panneaux de verre coulissants. Le plan de l'appartement est constitué d'un noyau central regroupant les services, cuisine, salles de bain et réduit; au sud prend place le séjour et au nord les chambres distribuées par un couloir de service. Au nord encore, la «family room» permet une appropriation différenciée de l'appartement et induit des vues et des ambiances de lumière contrastées

Procédé

Mandats parallèles (2000)

Réalisation

2002-2003

Maître de l'ouvrage

Noble Bourgeoisie de St-Maurice

Architecte

bonnard / woefray architectes fas sia, Monthey

Collaborateurs

Laurent Savioz

Ingénieurs

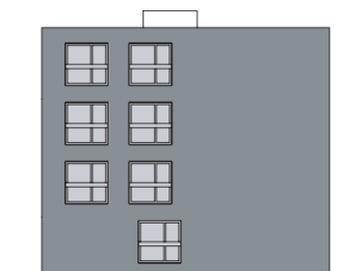
Georges Rey-Bellet, St-Maurice

Tecnoservice Engineering SA, Martigny

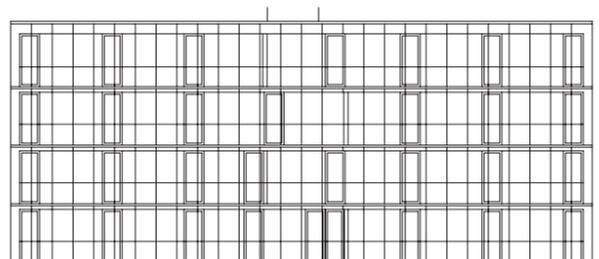
Lami SA, Martigny

Photographe

Hannes Henz, Zurich



élévation ouest



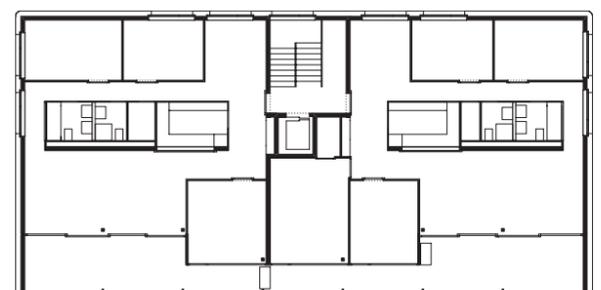
élévation sud



élévation nord



plan du niveau 0



plan des niveaux 1-3